

Service de l'aménagement et de la planification
Observatoire de la réussite éducative

Rapport n°03/2018 – décembre 2018

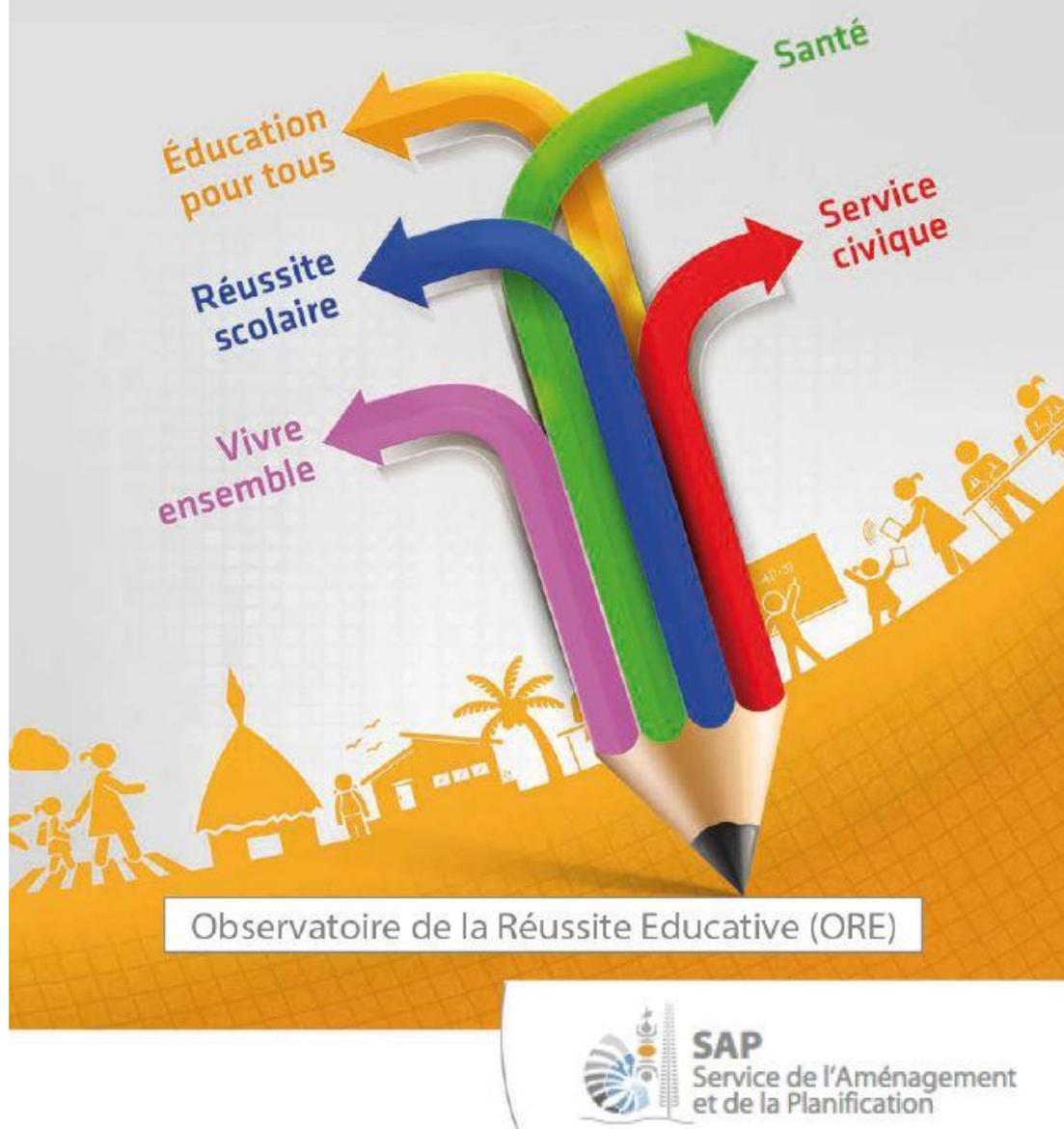
Titre du document : Rapport d'activité 2018 de l'Observatoire de la Réussite Educative

Objet du document :

Ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année 2018 par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP). Ce 1^{er} rapport d'activité de l'ORE présentera succinctement les différents travaux et réalisations entrepris par l'Observatoire.



Rapport d'activité 2018



Proposé par M. Pierre-Christophe Pantz, Responsable de l'ORE

Sous la direction de M. Frederic Guillard, Chef du Service de l'Aménagement et de la Planification

2018

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

Article 34, 2^e alinéa, délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne

Sommaire

Résumé.....	5
Introduction	6
1. Réalisations 2018 programmées par l'ORE.....	7
A. Rappel du contexte de mise en place de l'ORE.....	7
B. Programme de travail 2018.....	7
C. Enquête sur les conditions de vie des jeunes au collège.....	8
D. Etat des lieux sur l'illettrisme à partir des données des JDC.....	9
E. Base de données et indicateurs de l'ORE.....	10
F. Etat de l'école et comptes de l'éducation.....	11
G. Réalisation budgétaire	11
2. Réalisations 2018 hors programme.....	12
A. Performances scolaires 2016 et 2017	12
B. Evaluations 2017 du 1 ^{er} degré public et privé	13
C. Cartographie et réussite éducative	13
3. Programme de travail 2019 et perspectives	14
A. Baromètre santé et réussite éducative.....	14
B. Géographie de l'école néocalédonienne	15
C. Comptes de l'éducation et Etat de l'école	16
Modalités des livrables	17
Financement et délais.....	17
D. Forces de travail, chômage et décrochage scolaire.....	17
E. Observatoire du rééquilibrage	18
F. Demandes extérieures confiées à l'ORE	18
G. Enquêtes internationales	19
Conclusion.....	20
Annexes.....	21
A. Programmes de travail 2018 et 2019 de l'ORE.....	21
B. Indicateurs recensés par l'ORE	22
1 ^{er} degré (source : DENC).....	22
2nd degré (source : Vice Rectorat)	23
Diplômes et niveau d'étude (source : ISEE).....	24
Illettrisme (sources : CSN et ISEE)	24

Résumé

1. **Programme 2018**

- Enquête sur les conditions de vie des jeunes au collège avec le *GIE Océanide*.

Livrable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude. Livrable 2 : un état de l'art comprenant la revue des données existantes (scientifiques et statistiques) et la liste des acteurs rencontrés et sollicités. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées et la traduction de ces analyses en recommandations. Livrable 4 : rapport final détaillé reprenant les analyses sociologiques et anthropologiques développées.

- Etat des lieux sur l'illettrisme des 16-25 ans

Rapport sur « *l'état des lieux sur l'illettrisme et les difficultés de lecture chez les jeunes (16-25ans)* » proposant une évaluation du nombre de jeunes repérés en situation d'illettrisme et en difficultés de lecture en Nouvelle-Calédonie selon trois déterminants principaux : le type de scolarité, le genre et le territoire de vie.

- Base de données et indicateurs de l'ORE

Mise en place avec le service géomatique de la DTISI d'une base d'informations contenant les principaux indicateurs permettant le suivi et l'évaluation du système scolaire calédonien.

- Comptes de l'éducation et état de l'école

Report des comptes de l'éducation par l'ISEE pour le 1^{er} trimestre 2019. Plusieurs indicateurs sont attendus : DIE, aide sociale à la scolarité, coût moyen à la scolarité, dépenses moyennes par élèves, etc. Faute de cette section avortée, la version complète de « l'état de l'école » sera réalisée en 2019. En revanche, le troisième chapitre (sur les performances scolaires) a déjà fait l'objet d'une publication pour les années 2016 et 2017.

2. **Hors programme**

- Performances scolaires 2016 et 2017

Deux rapports sur les performances scolaires 2016 et 2017 avec un état des lieux des résultats aux évaluations et aux examens du premier et du second degré.

- Evaluations 2017 du 1^{er} degré public et privé

Note de synthèse et rapport sur « *l'analyse des résultats aux évaluations de CM2 en 2017* » en distinguant les résultats des écoles publiques et ceux des écoles privées (ASEE, DDEC, FELP).

- Cartographie et réussite éducative

En perspective du projet de « géographie de l'école », corpus cartographique à plusieurs échelles (provinciale, communale et infra-communale) concernant les résultats aux évaluations de CM2 en 2017 et l'évolution par rapport à 2013.

Introduction

Ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année 2018 par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP). Ce 1^{er} rapport d'activité de l'ORE présentera succinctement les différents travaux et réalisations entrepris par l'Observatoire.

Pour rappel, la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative est prévue dans l'article n°34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne. La mise en fonctionnement de cet observatoire a été finalement effective à partir de novembre 2017 avec le recrutement de son responsable et la mission d'accompagnement de Jean-Claude Emin¹.

Fin 2017, et après avoir rencontré l'ensemble des acteurs et des partenaires du système éducatif néocalédonien, un premier programme de travail annuel pour l'année 2018 a été proposé au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et au Conseil Consultatif de l'enseignement (CCE).

Dans ce programme de travail, il était prévu 4 axes principaux : un « *état de l'école* » en Nouvelle-Calédonie entre 2012 et 2016, la constitution d'un système d'informations cohérent et homogène, la réalisation d'une enquête sur les conditions de vie des jeunes lors de leur scolarité au collège et une évaluation de l'évolution des compétences en lecture des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Ces 4 axes ont constitué la colonne vertébrale de l'activité de l'Observatoire en 2018. Nous proposerons dans ce rapport d'activité une première évaluation du niveau d'avancement de ces différents axes de travail.

Par ailleurs, d'autres actions ont été entreprises par l'Observatoire en dehors de ce programme : réalisation de dossiers sur les « *performances scolaires 2016 et 2017* » ou sur les « *évaluations du 1^{er} degré public et privé* » et une cartographie d'indicateurs scolaires.

Enfin, dans la continuité de 2018, un programme de travail 2019 a été réalisé et budgétisé. Il devra faire l'objet d'une approbation par le gouvernement et le Comité Consultatif de l'Éducation (CCE) ; Ce bilan d'activité proposera dans un premier temps un compte-rendu du programme de travail 2018 **(1)**. Puis, dans un second temps, il présentera succinctement les actions menées par l'ORE en 2018, qui n'étaient pas prévues initialement à son programme de travail **(2)**. Enfin, dans une troisième partie, ce bilan proposera de nouvelles actions et de nouvelles perspectives pour l'ORE en 2019 **(3)**.

¹ Ancien sous-directeur à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, Jean-Claude Emin a effectué deux missions en Nouvelle-Calédonie dans la perspective de la mise en place de l'observatoire de la réussite éducative : novembre 2016 et novembre 2017. La première avait fait l'objet d'un rapport : *Propositions pour la mise en place de l'observatoire de la réussite scolaire*, rapport établi dans le cadre de la convention n°31/2016 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie/Jean-Claude EMIN, novembre 2016.

1. Réalisations 2018 programmées par l'ORE

A. Rappel du contexte de mise en place de l'ORE

Comme cela est précisé en introduction, la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative est prévue dans l'article n°34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne (cf. ci-dessous).

Article 34 : Pour permettre le suivi et l'évolution des mesures prises en application de la présente délibération et de la charte qui y est annexée, un observatoire de la réussite éducative est créé à compter du 1^{er} juillet 2016 en vue de développer une fonction d'évaluation, de suivi statistique, d'assistance, d'expertise et de prospective en matière éducative.

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

L'Observatoire contribue également au perfectionnement du système d'informations et à l'échange d'informations statistiques avec les organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Il peut être saisi par les communes, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives.

Voulu comme une instance d'évaluation de l'ensemble du système éducatif calédonien, l'ORE s'est doté d'un responsable le 13 novembre 2017, au sein du service de l'aménagement et de la planification (SAP). Comme cela était prévu, il a été volontairement séparé de la direction de l'Enseignement (DENC) et du vice-rectorat, pour mieux garantir son indépendance et son objectivité.

Néanmoins, son évaluation nécessite une collaboration avec chacune des nombreuses institutions qui participent à la conception, à l'organisation et à la gestion du système et, du fait de leurs compétences, produisent des données le concernant.

La finalité de l'observatoire est double : à la fois fournir aux acteurs du système scolaire, les éléments pour contribuer au pilotage des politiques publiques en matière éducative, mais également rendre compte à la société les résultats et l'efficacité du système éducatif.

B. Programme de travail 2018

Dans son programme de travail annuel 2018, il est prévu 4 axes principaux : un « état de l'école » en Nouvelle-Calédonie entre 2012 et 2016, la constitution d'un système d'informations cohérent et homogène, la réalisation d'une enquête sur les conditions de vie des jeunes lors de leur scolarité au collège et une évaluation de l'évolution des difficultés en lecture des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

C. Enquête sur les conditions de vie des jeunes au collège

L'objectif général de cette enquête était de mieux cerner les conditions de vie des collégiens permettant d'identifier les mécanismes contribuant à « la réussite éducative ». En analysant la diversité des dynamiques sociales et culturelles influençant les conditions de vie des collégiens, cette étude devait permettre de déterminer les facteurs pertinents pouvant servir de base à la construction d'indicateurs communs relatifs à la compréhension des « réussites éducatives » et sur le long terme à la mise en œuvre des politiques publiques. L'ORE a fait appel au GIE Océanide, un groupement de chercheurs en sciences humaines (sociologues, anthropologues et géographes), avec lequel il a contracté une convention de partenariat pour mener cette enquête.

L'enquête s'est déroulée en trois phases et a fait l'objet de quatre livrables.

- A. Cadrage et méthodologie globale. Livrable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude validée par l'ORE et le SAP, un calendrier indicatif, la liste des acteurs à rencontrer.
- B. Etat de l'art sur la thématique. Capitalisation des informations recueillies, mise en lien et complémentarité des plans d'actions et études réalisés, mise en œuvre d'une démarche transversale pour l'étude qualitative et éclairage sur la construction d'un échantillonnage, du calibrage de l'étude qualitative. Livrable 2 : un état de l'art comprenant la revue des données existantes (scientifiques et statistiques), la liste des acteurs rencontrés et sollicités, la synthèse des différentes études sous forme de tableau, la caractérisation des points aveugles sur la question, la méthodologie des enquêtes de terrain et la détermination concertée d'un échantillonnage.
- C. Comités de pilotage, échantillonnage et enquête de terrain. Au terme de plusieurs comités de pilotage, 4 collèges publics ont été sélectionnés : Rivière Salée, Tuband, Koné et La Roche. Ceux de Koné et de la Roche présentent la particularité de disposer d'un internat, ce qui a été un élément déterminant dans l'échantillonnage de ces collèges. Pour ces établissements, une phase d'enquête supplémentaire a été réalisée au sein des internats, car ils constituent un élément structurant du quotidien de la vie de certains collégiens. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées, la traduction de ces analyses en recommandations pour alimenter le dialogue avec les partenaires de l'éducation et de la santé sur ces sujets et la proposition d'indicateurs permettant d'évaluer « la réussite éducative » et les conditions de vie des collégiens. Livrable 4 : rapport final détaillé reprenant les analyses sociologiques et anthropologiques développées, les fiches détaillées des entretiens réalisés, un guide méthodologique de réalisation et d'animation d'ateliers auprès des élèves.

Les principaux objectifs de cette dernière phase étaient : i) de proposer une vision englobante des conditions de vie au collège incluant la sphère scolaire, la sphère périscolaire et de loisirs et la sphère familiale, ii) de caractériser les représentations des différents groupes d'acteurs concernant les conditions de vie, et iii) d'identifier les déterminants du décrochage scolaire et de la réussite scolaire en lien avec les conditions de vie des collégiens.

Les principaux enseignements de cette enquête sont au nombre de quatre : i) la mise en lumière de différences notables entre les représentations des adolescents et celles plus analytiques, parfois idéologiques, du monde adulte, ii) l'importance primordiale des sociabilités et de la construction identitaire au cœur des représentations adolescentes, iii) l'attente forte de valeurs et d'exemplarité par les collégiens, iv) l'envie d'apprendre différemment pour mieux préparer l'avenir. Par ailleurs, des propositions de recommandations sont en cours de finalisation. Le montant de la prestation était de 5,5 millions de francs CFP. Dans le programme de travail 2019 (ci-après), il est prévu que cette enquête se poursuive avec la valorisation du baromètre santé jeunesse (partenariat avec l'ASSNC en 2019).

D. Etat des lieux sur l'illettrisme à partir des données des JDC

Il existe en Nouvelle-Calédonie deux sources pour évaluer l'illettrisme et les difficultés de lecture chez les jeunes (16-25 ans) : l'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) réalisée par l'ISEE en 2013 et les tests de lecture et de compréhension des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), organisés tout au long de l'année par le Service National.

Toutefois, en Nouvelle-Calédonie, il convient de noter qu'à la différence des résultats de l'enquête IVQ, rendus publics localement par l'ISEE en 2013, ceux des évaluations locales des JDC n'ont fait l'objet d'aucune étude et d'aucune publication².

Grâce à la collaboration de la DEPP, du Vice-Rectorat et du Service National, l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE) dispose de l'ensemble des données collectées lors des JDC en Nouvelle-Calédonie entre 2013 et 2016. Les données collectées précédemment ne sont malheureusement pas comparables³. Grâce à ces données, l'ORE a ainsi proposé une étude sur « *l'état des lieux sur l'illettrisme et les difficultés de lecture chez les jeunes (16-25 ans)* ».

En 2016, en Nouvelle-Calédonie, parmi les 4671 jeunes ayant participé à la JDC, un sur trois rencontre des difficultés dans le domaine de la lecture (33,1%). Pour la moitié d'entre eux (18%), ces difficultés se révèlent sévères. Plus d'un jeune néocalédonien sur six peut donc être considéré en situation d'illettrisme, soit 3,5 fois plus qu'en métropole. A noter néanmoins que le niveau d'illettrisme est significativement en recul chez les jeunes scolarisés (13,05% en 2016)

L'objectif prioritaire de cette étude était de proposer une évaluation du nombre de jeunes repérés en situation d'illettrisme et en difficultés de lecture en Nouvelle-Calédonie. Grâce aux données de ces JDC, pour la première fois, cette étude décline le niveau d'illettrisme selon trois déterminants principaux : le type de scolarité, le genre et le territoire de vie⁴ :

² A l'exception des travaux effectués par le Service National. Notons par ailleurs que dans le « *miroir du débat* », il en est fait brièvement mention (p.294 – annexe 2 *l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie*).

³ A cause notamment d'un changement de technologie (une télécommande est désormais utilisée pour saisir les réponses dans un temps limité) qui a entraîné une rupture statistique entre 2012 et 2013.

⁴ Il convient de noter également qu'à la différence de l'enquête IVQ, les tests JDC ne permettent pas de déterminer la CSP ou la situation professionnelle des parents.

- le genre, les garçons réussissent moins bien aux tests de lecture en particulier pour les niveaux collège/CAP-BEP ;
- le niveau d'étude, les difficultés de lecture sont de moins en moins nombreuses à mesure que le niveau d'étude s'élève ;
- le territoire, la province des Îles semble davantage impactée par ces difficultés.

Notons qu'une convention de partenariat a été signée le 03 août 2018 avec le Service National afin de garantir à l'ORE une transmission mensuelle des résultats aux Journées Défense et Citoyenneté (JDC).

E. Base de données et indicateurs de l'ORE

Art 34, 3^e alinéa

L'Observatoire contribue également au perfectionnement du système d'informations et à l'échange d'informations statistiques avec les organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Observer et évaluer le système éducatif néocalédonien exige que des données cohérentes et homogènes soient disponibles. L'ORE a donc proposé une première liste d'indicateurs permettant le suivi et l'évaluation du système scolaire néocalédonien (cf. annexes). Cette liste, qui a été élaborée en relation avec les acteurs du système éducatif, est constituée d'indicateurs qui n'ont pas tous la même périodicité et le même historique.

Ces indicateurs ont été classés en quatre catégories en fonction de l'origine de ces indicateurs :

- 1^{er} degré public (DENC)
- 2nd degré (Vice-Rectorat)
- Niveau de diplôme de la population (ISEE)
- Taux d'illettrisme (CSN)

Dans un second temps, l'ORE a initié les premiers travaux permettant d'extraire ces systèmes d'information dans une base de donnée unique, afin de disposer d'une vue d'ensemble à l'échelle du pays. Cette première base de données est en cours de réalisation avec le concours du service géomatique de la DTSI. D'autres données et indicateurs seront progressivement implémentés à cette première base de données.

Par ailleurs, constatant la multiplicité d'acteurs du système éducatif néocalédonien et parallèlement, la très grande diversité de leurs données statistiques (comptables, budgétaires, effectifs scolaires, effectifs enseignant, identifiant élève, etc.), l'ORE a sollicité les provinces (sud, nord et îles) afin de disposer d'un état des lieux des données, indicateurs et enquêtes réalisés par l'ensemble des acteurs du système éducatif néocalédonien, et notamment par les trois provinces. Ces indicateurs qui ressortent de ces outils nécessitent un travail d'interfaçage et d'harmonisation. Cet état des lieux (sous forme de tableau) permet de bénéficier d'une vue d'ensemble des données à l'échelle du pays. Pour 2019, cet « état des lieux » constituera un point de départ pour intégrer d'autres indicateurs à la base de données. Ce recensement de l'ensemble des données recueillies dans le domaine de l'éducation et de leur mode de collecte

permettra de déterminer les modalités de transmission ou d'accès par l'ORE à ces données, en concertation avec les différents acteurs concernés. Sur le long terme, l'ORE mettra en place une dynamique permettant d'actualiser ce système d'informations.

Par ailleurs, chaque indicateur de cette base de donnée sera géo-référencé (province, circonscription, commune, établissement) afin de constituer en 2019 un SIG, puis un atlas cartographique de l'école calédonienne (cf. infra).

F. Etat de l'école et comptes de l'éducation

Dans son programme de travail 2018, l'ORE proposait une première mise à jour du diagnostic du système éducatif en établissant une synthèse des résultats, des activités et des coûts du système. Ce projet était structuré en trois parties : les coûts du système éducatif, ses activités et ses résultats ; ils pourront être mis en regard les uns des autres afin d'interroger l'efficacité, l'efficience et le rendement du système.

A l'instar de ce qui avait été fait en 2012, l'ORE avait sollicité à l'ISEE pour mener l'enquête sur les comptes de l'éducation selon la même méthodologie utilisée en 2012. Plusieurs indicateurs devaient être produits : DIE, aide sociale à la scolarité, coût moyen à la scolarité, dépenses moyennes par élèves, etc.

Le cahier des charges proposé en début d'année intégrait la production de deux livrables pour une première estimation de 4 millions de francs CFP. L'ISEE n'a pas été en mesure de réaliser cette enquête en 2018. Il est donc décidé de reporter cette enquête au premier trimestre 2019.

En conséquence, la version complète de « l'état de l'école » sera réalisée en 2019 (cf. infra). En revanche, le troisième chapitre (sur les performances scolaires) a déjà fait l'objet d'une publication pour les années 2016 et 2017 (cf. infra).

G. Réalisation budgétaire

Une enveloppe globale de 10 millions de francs CFP avait été budgétisée afin de permettre la réalisation du programme de travail. Globalement, deux projets principaux devaient permettre l'engagement de ce budget : l'enquête qualitative sur les conditions de vie des jeunes au collège (estimation 5,5 millions) et l'enquête sur les comptes de l'éducation (estimation 4,5 millions). D'autres dépenses marginales ont été engagées à ce jour par l'ORE (déplacements missions de terrain, logiciel, etc.).

Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation d'un premier système d'information relatif aux indicateurs éducatifs (axe 4 du programme de travail 2018), le service géomatique de la DTSI de la Nouvelle-Calédonie a accepté de s'en charger sans contrepartie financière (septembre – décembre 2018), en vue d'un SIG (2019) portant sur les indicateurs de performances scolaires. Pour tous les autres axes du programme de travail, qui ont été réalisés en interne, il n'y avait pas d'engagement nécessaire. En revanche, l'enquête sur les comptes de l'éducation, qui avait été confiée à l'ISEE en début d'année 2018, a été reportée au premier trimestre 2019.

2. Réalisations 2018 hors programme

A. Performances scolaires 2016 et 2017

Conformément à la délibération n°186 du 1^{er} décembre 2016 relative à la charte d'application des orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie, un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif a été présenté en décembre 2017 aux élus du congrès.

Cette présentation aux élus du congrès était structurée en trois parties :

- A. Les performances scolaires avec un état des lieux des résultats aux évaluations et aux examens du premier et du second degré.
- B. Le suivi de la réalisation des 70 actions prévues par la Charte d'application pour l'année 2017 avec trois niveaux d'achèvement (action non-réalisée, action en cours de réalisation, action réalisée).
- C. Le suivi de la mise en œuvre du PENC dans les projets d'école et d'établissement.

A la suite de cette présentation, les élus du congrès ont sollicité l'ORE afin de disposer à la rentrée 2018 d'un rapport synthétique sur les performances scolaires en Nouvelle-Calédonie, à la fois pour le secteur public et pour le secteur privé sous contrat.

Ce rapport sur les performances scolaires est structuré autour de deux points :

- Le premier degré (1). L'ORE s'est appuyé sur les évaluations des classes de Grande Section (GS) de maternelle, de cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) et de cours élémentaire 2^{ème} année (CM2) qui correspondent à la fin des cycles actuels.
- Le second degré (2). L'ORE a proposé une analyse des résultats aux examens (DNB, CAP, BEP, BAC, etc.) ainsi qu'une analyse sur les compétences en matière de lecture des jeunes lors des JDC (Journée Défense Citoyenneté).

Dans le cadre du prochain bilan intermédiaire du PENC, l'ORE a été sollicité pour proposer aux élus du Congrès un rapport sur « les performances scolaires en 2017 » sur le même modèle que celui publié pour « les performances scolaires en 2016 ». Ce rapport s'intégrera comme le 3^{ème} chapitre de l'Etat de l'école (2019).

B. Evaluations 2017 du 1^{er} degré public et privé

L'ORE a été sollicité en cours d'année par le Secrétaire Général Adjoint, pour réaliser une note synthétique sur « *les résultats aux évaluations de CM2 en 2017* » en distinguant les résultats des écoles publiques et ceux des écoles privées (ASEE, DDEC, FELP).

Par ailleurs, suite à cette demande, l'ORE a également rédigé un rapport sur « *l'analyse des résultats aux évaluations de CM2 en 2017* » en distinguant les résultats des écoles publiques et ceux des écoles privées (ASEE, DDEC, FELP).

En s'appuyant sur les chiffres collectés auprès de la DENC, via son logiciel *POESIE*, l'ORE a ainsi proposé un rapport structuré autour de trois points :

- Les effectifs du public et du privé à ces évaluations
- Les résultats aux évaluations de CM2
- La problématique de l'absentéisme aux évaluations

Ce rapport met en lumière d'importantes disparités de résultat entre les écoles du privé et celles du public et ce, dans toutes les communes de Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, il conviendrait de mener une étude détaillée pour déterminer précisément les causes et les déterminants d'une telle différence de résultats aux évaluations du 1^{er} degré.

C. Cartographie et réussite éducative

Afin d'anticiper la réalisation en 2019 d'une « *géographie de l'école calédonienne* » (cf. infra), l'ORE a pris l'initiative de constituer un 1^{er} corpus cartographique à plusieurs échelles (provinciale, communale, infra-communale). Ces cartes, qui constituent le point de départ de ce projet, reprennent principalement les résultats aux évaluations de CM2 en 2017 et leur évolution depuis 2013.

En 2019, dans la perspective de réalisation d'un atlas, la finalisation du géo-référencement de la base de données (cf. infra) permettra d'enrichir et d'alimenter ce corpus.

3. Programme de travail 2019 et perspectives

Art 34, 2^e et 4^e alinea

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

Il peut être saisi par les communes, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives.

Comme chaque année, après consultation des décideurs et acteurs du système éducatif, l'ORE a préparé et budgétisé un programme de travail annuel pour l'année 2019. Ce programme devra être présenté au CCE.

A. Baromètre santé et réussite éducative

Depuis le début de l'année 2018, plusieurs réunions ont été organisées avec d'une part le plan Do Kamo (DASS) et l'ASSNC afin de vérifier, comme de nombreuses études internationales tendent à le prouver, l'existence d'un lien entre santé à l'école et réussite scolaire.

Ce projet se décline en deux axes :

- Un axe quantitatif.

Le « baromètre santé jeunesse » (2013-2014) mettait en lumière une corrélation entre « retard scolaire » (plus d'un an de retard par rapport à la scolarité normale) et certains facteurs sanitaires (sexe, communauté d'appartenance, situation du foyer, lieu d'habitat, consommation de légumes, de produits laitiers, brossage de dents, expérimentation de l'alcool, du tabac, de drogues, etc.).

Fort de ces premières tendances probantes, l'ORE est associé à la préparation du prochain baromètre (qui aura lieu en 2019) pour lui conférer une orientation « scolaire ».

A partir de cette enquête quantitative dont le coût sera entièrement pris en charge par l'ASSNC, l'ORE propose un traitement statistique/épidémiologique de ces données. Pour ce faire, le recrutement d'un stagiaire pour une durée de 6 mois (Master 2) pourrait être envisagé.

- Un axe qualitatif.

Cette typologie statistique et celle issue des résultats de l'enquête « *conditions de vie des jeunes au collège* » (2018, cf. *préc.*) permettra vraisemblablement un ciblage plus précis des déterminants et des causalités articulant « *réussite scolaire* » et « *santé à l'école* ». Il est ainsi proposé de confier à un cabinet d'études, une enquête sur la santé des jeunes et leurs performances scolaires.

A l'instar de l'enquête précédente, un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des acteurs du système éducatif, sera mis en place. Ce projet a vocation à être réalisé tous les 4 ans.

B. Géographie de l'école néocalédonienne

A l'instar de ce qui est proposé annuellement par le ministère de l'éducation nationale, l'ORE propose de réaliser une « Géographie de l'École néocalédonienne » afin d'articuler une vision d'ensemble à la prise en compte de la singularité des territoires (communes ou provinces) et des lieux d'habitat (tribal, urbain, etc.).

Ce projet se décline en deux axes :

- Sous forme de SIG sur GEOREP, s'appuyant sur une première base de données réalisée en 2018 par le service géomatique de la DTSI (1^{er} et 2nd degré, voir supra). Cette tâche sera confiée au même service géomatique.

A terme, il serait intéressant de voir la potentialité d'un tel outil pour les autres observatoires (mobilité/déplacement, emploi, rééquilibrage) et s'interroger sur les articulations potentielles entre les différents indicateurs.

- Sous forme d'atlas, ce diagnostic social et territorial global permettrait à l'ORE de se doter d'un outil cartographiant les spécificités et les caractéristiques de l'école néocalédonienne selon les territoires où elle s'inscrit, afin d'offrir aux acteurs de l'éducation et de la formation la possibilité d'adapter l'exercice de la politique éducative.

Ce rapport sera structuré en 4 parties principales : une typologie sociale, scolaire et démographique ; le contexte scolaire ; les moyens et les ressources humaines ; et les parcours scolaires et les résultats.

Chaque partie intégrera des fiches thématiques comportant des indicateurs cartographiés et de courtes analyses. Pour chaque section, une analyse globale viendra compléter ces fiches thématiques. Pour les cartes, quatre types de découpage seront proposés : une carte des circonscriptions éducatives, une carte des communes, une carte des provinces, des cartes faisant le focus sur une commune ou un groupement de communes en particulier (comme par exemple, le Grand Nouméa).

Un premier plan prévisionnel de cet ouvrage a d'ores et déjà été proposé aux différents acteurs du système éducatif avec les indicateurs concernés et les cartes envisagées. Comme pour le projet sur « l'état de l'école néocalédonienne », l'observatoire s'est largement inspiré des indicateurs et des cartes proposées par la DEPP dans ses ouvrages annuels « *la géographie de l'école en France* ». La plupart de ces indicateurs auront déjà fait l'objet d'une analyse dans le projet « *état de l'école néocalédonienne* ».

Pour ce deuxième axe de travail, les cartes proviendront essentiellement du SIG préalablement mis en place (voir supra). Le traitement final des cartes, les analyses et les synthèses seront traités en interne via Adobe Illustrator. A l'instar de ce qui est fait en

métropole, une publication de cette « géographie de l'école » par le service de l'Imprimerie (DAPM) est envisagée.

Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des acteurs du système éducatif, sera mis en place. Ce projet a vocation à être réalisé tous les 5 ans, soit la même fréquence que les recensements de la population de l'ISEE (dont le prochain est prévu en 2019).

C. Comptes de l'éducation et Etat de l'école

Suite au report en 2019 des comptes de l'éducation (cf. supra), l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE) propose une première mise à jour⁵ du diagnostic du système éducatif en établissant une synthèse des résultats, des activités et des coûts du système. Les objectifs de cet « état de l'école en Nouvelle-Calédonie » sont, à la fois, de proposer aux décideurs une vue synthétique du système faisant ressortir ses évolutions, ainsi que ses forces et ses faiblesses, et de fournir des éléments permettant d'alimenter, avec des données objectives, le débat public sur l'école.

Ce projet sera structuré en trois parties : les coûts du système éducatif, ses activités et ses résultats ; ils pourront être mis en regard les uns des autres afin d'interroger l'efficacité, l'efficience et le rendement du système. Dans le cadre du bilan intermédiaire du PENC à venir, le troisième chapitre est d'ores et déjà rédigé.

L'ISEE a établi pour 2010 (publié en 2012), un compte de l'éducation faisant ressortir la dépense consacrée à l'éducation en Nouvelle-Calédonie, toutes sources de financement confondues. Les études précédentes remontent à 2000 et 2005.

Cet étude faisait ressortir qu'en Nouvelle-Calédonie, environ 12% du PIB du territoire était consacré à l'éducation (enseignement supérieur compris), soit près du double de la métropole⁶.

Dans le cadre de la première partie de son « état de l'école en Nouvelle-Calédonie » (cf. ci-dessus), l'Observatoire souhaite mettre à jour pour l'année 2016 « les comptes de l'éducation » selon une méthodologie aux normes comptabilité nationale, à l'instar de ce qui avait été fait par l'ISEE pour 2010.

A la différence de 2010, cette mise à jour permettra la prise en compte de l'impact du transfert de l'enseignement du second degré et de l'enseignement privé (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012) et de la mise en place du projet Educatif (2016). A terme, il sera indispensable d'envisager avec l'ISEE, de refaire régulièrement un compte de l'éducation sur ce modèle afin d'analyser les évolutions du coût du système éducatif.

Dans le cadre de cette étude et à des fins de comparaison (avec les « *comptes de l'éducation* » 2010 et 2005), plusieurs indicateurs devront être produits :

⁵ Plusieurs diagnostics ont déjà été réalisés ces dernières années :

- Le diagnostic du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie, Pro Ed, 2009
- L'état de l'Ecole en Nouvelle-Calédonie, annexe 2.I du Miroir du débat, 2011
- Le diagnostic du système éducatif néocalédonien, dans le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, SAP, 2013

⁶ La différence est pour un large part due à la différence de poids dans la population, des jeunes à scolariser.

- La dépense intérieure d'éducation pour l'enseignement scolaire (DIE) à mettre en perspective du PIB néocalédonien ; ainsi qu'avec la dépense d'autres pays de la région et celle de la métropole. Il conviendra de préciser :
 - le DIE par type d'activité et par niveau d'enseignement (enseignement supérieur et extra-scolaire compris).
 - la répartition du financement final par acteurs et par types d'activité (enseignement, annexe, biens et services, autres).
 - Le circuit de financement (avec l'évolution du financement initial et final) et l'évaluation des transferts entre financeurs.
- L'aide sociale à la scolarité : bourses et d'aides scolaires au profit des ménages néocalédoniens transports, demi-pension et internat ;
- Le coût moyen de la scolarité d'un élève néocalédonien.
- Les dépenses moyennes par élève par niveau d'enseignement. Elles seront, autant que faire se pourra, présentées par territoire administratif (province et éventuellement commune).

Modalités des livrables

Sous une forme synthétique (à l'instar de ce qui avait été fait en 2012) avec l'analyse des principaux indicateurs.

Sous une forme détaillée avec l'ensemble des tableaux de données collectées.

Financement et délais

Commanditaire de ce projet, le SAP (Service de l'Aménagement et de la Planification) au sein duquel l'ORE est hébergé, assurera la contribution financière (environ 4 millions de francs CFP). Compte tenu du report de ces « *comptes de l'éducation* », il est convenu que ce projet soit débuté au 1^{er} trimestre 2018 par l'ISEE pour une durée maximale de 3 mois.

Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des acteurs du système éducatif, sera mis en place. Ce projet a vocation à être réalisé tous les 4 ans.

D. Forces de travail, chômage et décrochage scolaire

Au sein du SAP, en lien avec l'observatoire de l'emploi, des qualifications, des salaires et de la formation (l'OEQSF – ex IDC), et suite à son enquête avec l'ISEE relative aux forces de travail (EFT) en 2017, l'ORE propose de réaliser une étude conjointe sur le décrochage scolaire et l'impact sur le marché du travail néocalédonien.

Cette étude pourrait être réalisée en interne à partir des données de l'enquête EFT et les données mises à disposition du Vice-Rectorat concernant le décrochage. Pour rappel, l'enquête EFT mettait en lumière en 2017 un taux de chômage (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) de 11,6%. Tandis que dans le même temps, le Vice-Rectorat avait estimé que le décrochage scolaire représentait un flux annuel de 600 personnes, alimentant mécaniquement la population en marge du marché du travail.

E. Observatoire du rééquilibrage

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du rééquilibrage et de ses missions transversales au sein du SAP, l'ORE a proposé d'intégrer une section relative au rééquilibrage scolaire⁷. Pour ce faire, nous avons proposé d'analyser les données issues des recensements de l'ISEE relatives au plus haut diplôme obtenu.

Ces dernières présentent l'avantage d'éclairer plusieurs déterminants (genre, communauté d'appartenance, lieu de vie). Lors du recensement, tous les 5 ans environ, les habitants de Nouvelle-Calédonie sont interrogés sur leur plus haut diplôme obtenu. Les données recueillies permettent d'évaluer l'évolution des inégalités (et notamment ethnique) dans l'accès aux diplômes. Pour mesurer un éventuel rééquilibrage, on peut ainsi proposer une analyse entre 1989 et 2014, soit une période de 25 ans.

Deux livrables sont attendus (avril 2019):

- Le rééquilibrage ethnique du niveau de diplôme.
- Le rééquilibrage géographique du niveau de diplôme.

F. Demandes extérieures confiées à l'ORE

Par ailleurs, comme cela est précisé dans l'article 34, 4^{ème} alinéa (cf. supra), hors de ce programme de travail, l'ORE peut être saisi par certaines collectivités (communes, provinces) et institutions (gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives. Le financement des demandes particulières doit être assuré par celles-ci.

Dans le cas de travaux confiés par l'ORE à l'extérieur (recherches universitaires, prestations de traitement informatiques et statistiques, etc.), une convention précisera :

- Les résultats attendus, les délais de réalisation et les méthodologies envisagées ;
- Les données mises à disposition du prestataire et par qui ;
- L'engagement du prestataire à respecter la confidentialité de ces données et à ne les utiliser que pour les besoins des travaux à réaliser ;

Lorsque les provinces ou les communes solliciteront l'ORE pour des tâches particulières, qui s'ajouteraient à son programme de travail validé par le CCE, l'ORE examinera la faisabilité de cette demande, éventuellement en faisant appel à de la sous-traitance. Dans les cas où l'ORE pourra prendre en charge ces commandes, les collectivités demanderesses financeront ses prestations. Une convention précisera que les résultats des travaux appartiendront en copropriété aux collectivités et à l'ORE. Le cas échéant, les publications de ces travaux se feront sous le double timbre de la collectivité et de l'ORE.

En 2018, les seules sollicitations de l'ORE provenaient du congrès et du gouvernement.

⁷ On appelle ici « réussite scolaire » tout ce qui contribue à l'obtention du diplôme, sanctionnant un cycle scolaire.

G. Enquêtes internationales

La question de la participation de la Nouvelle-Calédonie à des enquêtes comparatives internationales d'acquis des élèves est régulièrement posée. Afin que l'archipel puisse se comparer à d'autres systèmes éducatifs (notamment des pays du Pacifique Sud), la Nouvelle-Calédonie pourrait solliciter l'intégration à plusieurs types d'enquête :

- PISA (Programme International de Suivi des Acquis des élèves). Réalisée tous les trois ans dans les pays de l'OCDE, elle porte sur l'évaluation du niveau de lecture, de mathématique et de sciences des élèves de 15 ans. La dernière enquête a été réalisée en 2018 avec la participation de 81 pays dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- PIRLS (Programme international de recherche en lecture scolaire). Réalisée par l'IAE (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire) tous les 5 ans (le prochain en 2021), elle porte sur l'évaluation de la compréhension de l'écrit des élèves de la classe correspondant au 4^{ème} niveau d'enseignement. Elle concerne 50 pays dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- PILNA (Pacific Islands Literacy and Numeracy Assessment). Réalisée par la Communauté du Pacifique (CPS), elle concerne l'évaluation du niveau de lecture et mathématiques des élèves de CE2 et CM2. 13 pays étaient concernés lors de l'évaluation PILNA de 2015.
- TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study). Réalisée par l'IAE, elle concerne l'évaluation du niveau en mathématiques et en sciences auprès des élèves de CM1. La dernière enquête a été effectuée en 2015 et concerne 57 pays, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Dans le cas où la Nouvelle-Calédonie envisagerait de participer à l'une ou l'autre de ces enquêtes :

- Tous les élèves de la génération ou du niveau enquêté seront concernés (4000 élèves environ). On disposera donc de résultats exhaustifs par province, commune, école ou établissement.
- Il sera sans doute possible, via le SEP du VR-DGE, bénéficiaire du savoir-faire acquis en la matière par la DEPP du Ministère de l'Éducation nationale.

En 2019, l'ORE proposera à la DENC et au VR-DGE de porter ce projet.

Conclusion

2018 a été une année particulièrement importante pour l'ORE puisqu'il s'agit de sa première année de fonctionnement, au sein du SAP. Quatre objectifs de travail avaient été prévus dans le programme de travail 2018. A ce jour, trois ont été atteints (enquête sur l'illettrisme, enquête sur les conditions de vie des jeunes au collège, mise en place d'un système d'information cohérent et homogène) et le quatrième (relatif à l'état de l'école) est partiellement achevé puisque « *les comptes de l'éducation* » (chapitre 1) ont été reportés par l'ISEE au premier trimestre 2019.

Outre la conduite de son programme de travail, l'ORE a contribué à la mise en place puis à l'animation d'un réseau transversal, constitué des principaux acteurs du système éducatif (DENC, VR-DGE, provinces Sud, Nord et Îles, DAFE, communes, DDEC, ASEE, FELP, etc.) du milieu sanitaire (ASSNC, DASS, DoKamo, etc.) et du milieu jeunesse (DJS, DPJEJ, plan jeunesse.nc, Observatoire de la jeunesse, etc.) afin d'initier les réflexions sur des thématiques communes et de répondre à leurs attentes.

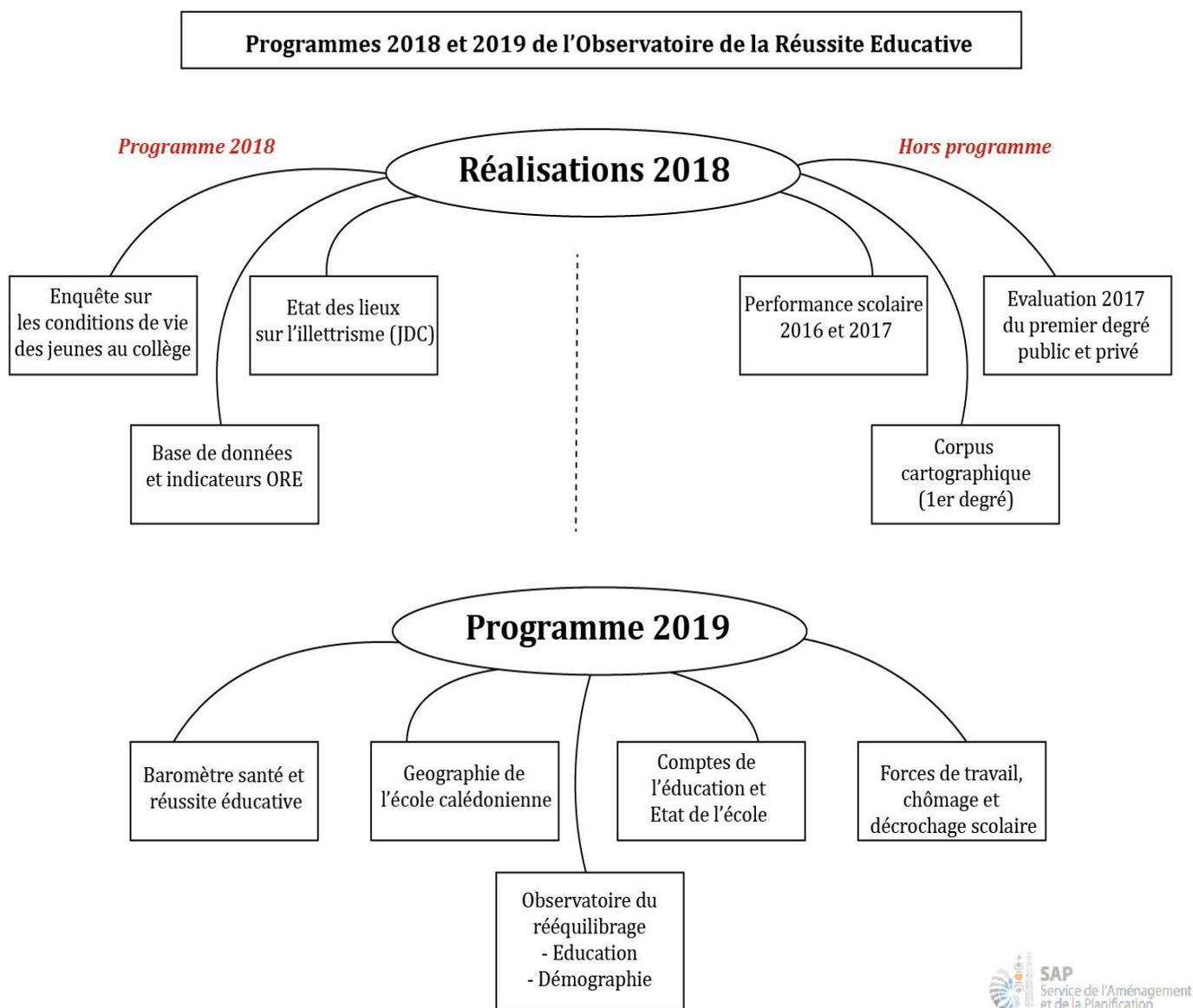
Pour 2019, les trois premières priorités de l'ORE seront l'adoption de son programme de travail 2019 (cf. section 3 de ce rapport, pp. 13-18), la finalisation de sa planification pluriannuelle de ses activités/objectifs et l'achèvement de l'ensemble des tâches prévues dans son programme de travail 2018.

Par ailleurs, comme cela est précisé précédemment, le SAP va profondément se restructurer en 2019 avec l'accueil de 8 nouveaux agents, provenant de l'Observatoire de l'Emploi, des Qualifications, des Salaires et de la Formation (l'OEQSF) situé auparavant au sein de l'IDC (Institut de Développement des Compétences).

A l'instar des autres observatoires sectoriels au sein du SAP (mobilités et transport, emploi et qualification), l'ORE participera à l'animation de l'observatoire du rééquilibrage dans une démarche collaborative et transversale. En ce qui concerne les moyens et les ressources supports nécessaires à l'ORE, et compte tenu de la réorganisation du SAP, il apparaît que les besoins croissants de l'observatoire (statistiques, informatiques, etc.) pourront, pour l'année 2019, être satisfaits grâce à l'arrivée de ces nouveaux collaborateurs. Ainsi, la proximité de ces nouvelles ressources humaines sera vraisemblablement un vecteur de synergie et de transversalité pour l'Observatoire.

Annexes

A. Programmes de travail 2018 et 2019 de l'ORE



B. Indicateurs recensés par l'ORE

1^{er} degré (source : DENC)

Effectifs élèves 1er degré publique
Effectifs élèves 1er degré publique par commune
Nombre d'élèves par niveau en 2018
Pourcentage d'élèves par rapport au nombre total
Pourcentage d'élèves par niveau et par territoire en 2018

Nombre total de classes des écoles publiques en 2018
Nombre total de classes par cycle et par circonscription (sans CLIS)
Nombre total de classes des écoles publiques en 2018

Nombre d'écoles publiques 2018 en Nouvelle-Calédonie
Nombre d'écoles publiques en 2018 en Nouvelle-Calédonie

Effectif moyen par classe en 2018
Effectif moyen par classe et par cycle en 2018
Effectif moyen par CLIS en 2018
Effectif moyen par classe par commune en 2018

Ancienneté des enseignants sur le poste en 2018
Pourcentage d'ancienneté des enseignants sur le poste en 2018

Pourcentages de réussite aux évaluations de CE1 et de CM2 dans les écoles publiques entre 2013 et 2017
Pourcentages de réussite aux évaluations de CM2 dans les écoles publiques entre 2013 et 2017 par commune

Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans les écoles publiques de Nouvelle-Calédonie (par commune et province)
Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans toutes les écoles (public + privé) de Nouvelle-Calédonie (par commune et province)

Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans les écoles privées de Nouvelle-Calédonie (par commune)
Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 pour les 3 directions du privé

Pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6^{ème} (2017)
Pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6^{ème} par établissement (2017)

2nd degré (source : Vice Rectorat)

Effectifs du 2nd degré selon le cycle, public et privé
Effectifs du 2nd degré de l'enseignement agricole et des établissements privés hors-contrat
Effectifs du 2nd degré par collège et par commune
Effectifs du 2nd degré par lycée (général et technologique) et par commune
Effectifs du 2nd degré par lycée (professionnel) et par commune

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) au collège (2017)
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) en lycée général et technologique (2017)
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) en lycée professionnel (2017)
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (collège)
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (lycée général et technologique) (2017)
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (lycée professionnel) (2017)

Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau lycée GT (H/E)
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau lycée PRO (H/E)
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (collège)
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (lycée GT)
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (lycée PRO)

Nombre d'élèves (2017) par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)
Nombre d'élèves (2017) par division - niveau lycée GT (E/D)
Nombre d'élèves (2017) par division - niveau lycée PRO (E/D)
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (collège) (E/D)
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (lycée GT) (E/D)
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (lycée PRO) (E/D)

Proportion (%) d'enseignants titulaires au collège (2018)
Proportion (%) d'enseignants titulaires au lycée (GT et PRO) (2018)
Proportion (%) d'enseignants titulaires par établissement (collège)(2018)
Proportion (%) d'enseignants titulaires par établissement (lycée)

Taux de réussite aux diplômes de l'Etat en 2017
Taux de réussite au DNB (2017) par établissement
Taux de réussite au bac GT (2017) par établissement
Taux de réussite au bac PRO (2017) par établissement

Proportion de bacheliers dans une classe d'âge (2016)
Age moyen des bacheliers selon le type de bac

Diplômes et niveau d'étude (source : ISEE)

Répartition de la population de 15 ans et plus, par niveau d'étude, sexe et province (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du niveau d'études dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du niveau d'études selon le genre dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du niveau d'études dans la population de 15 ans et plus de chaque province (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Répartition de la population de 15 ans et plus, par diplôme, sexe et province (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu selon le genre dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu dans la population de 15 ans et plus de chaque province (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la population de 15 ans et plus selon la communauté d'appartenance, par province de résidence et diplôme acquis le plus élevé (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) de Kanak selon le plus haut diplôme obtenu (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Evolution de la part (%) d'Européens selon le plus haut diplôme obtenu (recensements de population 1996, 2009, 2014)

Illettrisme (sources : CSN et ISEE)

- Journées Défense et Citoyenneté

Taux d'illettrisme et DDL enregistrés aux JDC

Taux d'illettrisme et DDL parmi les jeunes scolarisés (JDC)

Taux de décrochage scolaire, d'illettrisme et DDL (2017) lors des JDC par commune de résidence

Taux de décrochage scolaire, d'illettrisme et DDL (2017) lors des JDC par province de résidence

- Enquête IVQ (ISEE) 2013

Répartition de la population (2013) selon leur niveau de lecture

Taux d'illettrisme selon le genre (2013)

Taux d'illettrisme selon la classe d'âge (2013)

Taux d'illettrisme selon la province de résidence (2013)

Taux d'illettrisme selon le lieu de résidence (2013)

Taux d'illettrisme selon le niveau d'études (2013)

Taux d'illettrisme selon la situation professionnelle (2013)

Taux d'illettrisme selon la CSP (2013)

Taux d'illettrisme selon la langue maternelle

